

Prévention incendie sur les chantiers

Liste de contrôle pour les supérieurs hiérarchiques

Installations électriques provisoires



Oui

Je mets à disposition du matériel d'installation électrique qui correspond à la description dans l'appel d'offres et qui est adapté et testé pour une utilisation sur des chantiers.



Oui

Je veille à ce que seuls des spécialistes formés à cet effet effectuent des travaux sur les installations électriques.



Oui

J'informe mes collaborateurs de la planification pour la mise en place des installations électriques.



Oui

Je vérifie que l'installation de chantier soit bien attestée par un certificat de sécurité (SiNa).

Prévention incendie sur les chantiers

Liste de contrôle pour les ouvriers

Installations électriques provisoires



J'utilise exclusivement du matériel d'installation testé et adapté aux chantiers (au moins IP44).

Oui



Je mets en place les installations conformément aux règles de l'art reconnues pour le lieu d'utilisation prévu.

Oui



Je protège suffisamment les installations électriques contre les actions mécaniques telles que les chocs.

Oui



J'utilise des câbles dont la section correspond à la sollicitation prévue.

Oui



Avant la mise en service, je vérifie le bon fonctionnement et la sécurité des installations électriques.

Oui